

Paris, le 26 août 2015 – 17h45

Rougier renforce son développement avec l'obtention d'une concession forestière de 270.000 hectares en République Centrafricaine

Rougier, un des leaders des bois tropicaux certifiés africains avec plus de 2 millions d'hectares de concessions forestières gérées au Cameroun, Gabon et Congo, annonce l'attribution d'une concession forestière de 270.000 hectares en République Centrafricaine.

Diversification des activités en République Centrafricaine

Attribuée à l'issue d'un appel d'offres international organisé par le gouvernement de la République Centrafricaine, cette concession d'une durée de 25 ans renouvelables porte sur l'exploitation et l'aménagement d'un massif forestier situé dans la préfecture de la Sangha-Mbaéré (Sud de la Centrafrique) et composé essentiellement d'essences à forte valeur ajoutée comme le Sapelli.

Cette acquisition permet à Rougier de développer de nouvelles activités en République Centrafricaine. La filiale Rougier Sangha Mbaéré, nouvellement créée à cette occasion, bénéficiera de toute l'expertise déjà développée par le groupe dans le Bassin du Congo tant en matière d'exploitation forestière responsable qu'en matière de transformation industrielle.

Synergies importantes avec les filiales au Cameroun et au Congo

Mitoyen de la concession du Nord Congo, exploitée par Mokabi, et situé dans l'axe du massif forestier de l'Est Cameroun (Mbang), exploité par SFID, Rougier Sangha Mbaéré s'insère dans un projet d'intégration régionale avec de nombreuses synergies à la clé - forestières, industrielles et logistiques - qui lui permettront de devenir à terme un acteur majeur de la gestion durable des forêts en République Centrafricaine.

A terme, la création de Rougier Sangha Mbaéré s'accompagnera de l'implantation d'une industrie de transformation adaptée à la surface attribuée et à sa richesse.

Reconnaissance accrue du savoir-faire de Rougier en Afrique

L'offre technique proposée par Rougier Sangha Mbaéré, notamment en matière de gestion responsable des forêts et de développement local, a été l'un des éléments forts retenus par le gouvernement de la République Centrafricaine, l'objectif étant de soutenir les efforts de redressement de la filière bois.

L'attribution de cette nouvelle concession constitue une nouvelle marque de reconnaissance du savoir-faire de Rougier. Acteur majeur de la forêt dans le Bassin du Congo, le Groupe conforte son développement économique tout en contribuant à la protection des forêts qui lui sont concédées. Son engagement se traduit notamment sur l'ensemble de ses concessions par des systèmes de certification et de vérification de légalité et de traçabilité. Ses actions s'accompagnent de partenariats étroits avec des ONG locales et internationales à l'image de celui conclu avec le WWF au début de l'année 2015.



Fondé en 1923, le groupe Rougier est un leader des bois tropicaux certifiés africains. Le groupe opère autour de trois activités : Rougier Afrique International (exploitation de forêts naturelles, transformation industrielle et commerce international), Rougier Sylvaco Panneaux (importation et distribution en France de bois de toutes origines) et

Lignafrica (étude, gestion et investissements dans les plantations forestières industrielles en Afrique).

www.rougier.fr



Isin : FR0000037640
Reuters : ALRGR.PA
Bloomberg : ALRGR:FP
Eligible PEA-PME

Contact :

Cyril Combe

cyril.combe@calyptus.net

Tél. : +33 (0)1 53 65 68 68